



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### RESULTATS SEMESTRIELS 2010

**Paris, le 28 septembre 2010** : Le groupe Orgasynth, producteur de matières premières aromatiques et fabricant de compositions parfumées et d'arômes, a réalisé, au 1<sup>er</sup> semestre 2010, un chiffre d'affaires global consolidé de 15 586 K€ contre 13 541 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2009 soit une hausse de 15%.

Notons cependant que le chiffre d'affaires 2010 intègre les ventes dues au rachat du pôle Matières Premières Bio de Sanoflore repris le 16 mars 2010.

Les ventes réalisées à l'export représentent 63,9 % contre 61,2 % des ventes totales au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

La ventilation de l'activité par gamme de produits est la suivante :

En M€	Arômes	Huiles essentielles et Matières premières aromatiques	Compositions parfumées	Total
Total au 30/06/10	2,9	5,8	6,8	15,5
Total au 30/06/09	3,1	4,4	6,0	13,5

Les matières premières qui avaient particulièrement souffert de la crise économique au 1<sup>er</sup> semestre 2009 sont en hausse de 32%, dont 10% environ imputables au rachat des matières premières Bio de Sanoflore, et les compositions parfumées voient également leurs ventes croître de +13%.

A l'opposé, les arômes demeurent en retrait à -7% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2009 du fait d'un fléchissement des marchés aval particulièrement des industries sucrées. On note cependant une légère amélioration de la situation puisque les ventes du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 étaient en retrait de 10% par rapport à 2009.

## Résultats consolidés

### **Préambule**

#### *Correction au 30 juin 2009*

Le Groupe Orgasynth avait au 30 juin 2009 constaté une reprise pour dépréciation des titres AFS par résultat pour un montant de 922 k€.

Les comptes au 30 juin 2009 présentés en comparatif de ces états financiers ont été retraités afin d'une part de constater une reprise pour dépréciation des titres AFS pour un montant de 244 k€ et d'autre part afin de constituer une réserve de juste valeur des titres AFS pour un montant de 453 k€. Les conséquences fiscales de cette correction ont également été prises en compte.

#### *Correction au 31 décembre 2009*

Les comptes au 31 décembre 2009 présentés en comparatif de ces états financiers ont été retraités afin de reclasser la reprise pour dépréciation des titres AFS dans le poste "Primes et réserves". De plus, le Groupe Orgasynth avait surestimé le montant de la fiscalité latente sur la juste valeur des titres AFS au 31 décembre 2009.

Les capitaux propres présentés en comparatif du 30 juin 2010 ont été retraités en conséquence soit un impact de +177 k€ sur les capitaux propres au 31 décembre 2009.

### **Résultats**

Le résultat opérationnel est positif et s'établit à 665 K€ contre une perte de -2118 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Il convient cependant de signaler que le déficit opérationnel du 1<sup>er</sup> semestre 2009 intégrait des éléments non récurrents :

- Le paiement à Axyntis de 211 K€ au titre de la garantie de passif accordée lors de la vente des divisions Chimie,
- une dotation aux provisions de 566 K€ (dont 200 K€ sur les 5 litiges latents) concernant cette même garantie, dotation réalisée dans le cadre de l'accord transactionnel signé le 13 juillet 2009,
- une dotation aux provisions 84 K€ relatives au contrôle fiscal d'Orgasynth.

On observe une bonne maîtrise des principaux postes de charges :

- Les achats consommés s'élèvent à 7 600 K€ représentant 49% du chiffre d'affaires contre 54% en 2009.
- Les charges externes à 2 801 K€ représentent 18% du chiffre d'affaires contre 22% en 2009
- Les charges de personnel à 4 053 K€ représentent 26% du chiffre d'affaires contre 29% en 2009.

Le résultat financier s'établit à 514 K€ contre 1 365 K€.

Le résultat de l'ensemble consolidé s'établit à 1 115 K€ contre un déficit net de 847 K€ en 2009.

Durant ce 1<sup>er</sup> semestre, le besoin en fonds de roulement du Groupe a augmenté de 1 797 K€ du fait de l'augmentation des stocks.

Cette hausse est due principalement :

- A la reprise du stock de matières premières bio suite à l'acquisition du fonds de commerce auprès de Sanoflore
- Aux difficultés rencontrées par le groupe à vendre les principaux produits de nos filiales de production notamment ukrainienne.

Cette augmentation du BFR est la principale cause de dégradation de la trésorerie du groupe avec cependant 933 K€ de dépenses liées aux rachats d'actions propres durant ce 1<sup>er</sup> semestre. Au 30 juin 2010, la trésorerie s'établissait à 18 280 K€ contre 22 040 K€ au 31 décembre 2009.

### **Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2010**

- Le conseil d'administration en date du **8 mars 2010** a décidé de réduire le capital social d'Orgasynth SA de 128 546 € pour le ramener de 4 671 968 € à 4 543 422 € par voie d'annulation de 64 273 actions détenues en autocontrôle de 2€ de nominal chacune.
- L'opération de reprise du pôle Matières premières de Sanoflore annoncée en septembre 2009 a été finalisée le **16 mars 2010**.  
Orgasynth déjà présent sur le marché des matières premières Bio à travers ses filiales de production en Ukraine et aux Comores confirme sa volonté de devenir un acteur important de la filière Bio.
- Le **25 juin 2010**, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé la suppression des droits de vote double.

### **Perspectives 2010**

Malgré des signes encourageants de reprise, la prudence demeure de mise pour 2010 notamment sur le marché des arômes qui peine à se redresser et la direction du groupe Orgasynth n'est pas en mesure de communiquer sur un chiffre d'affaires et un résultat prévisionnels 2010.

#### **A propos d'Orgasynth :**

Orgasynth propose des huiles essentielles et des matières premières aromatiques ainsi que des arômes et des parfums s'appuyant sur :

- ses positions sur les matières premières en tant que producteur (dans l'Océan Indien et en Ukraine) ou au travers de partenariats (en Provence ou au Brésil) ;
- ses compétences en créations parfumées et aromatiques à travers ses filiales Floressence et Orgarôme.

Orgasynth dispose de 3 sites de production en France dont une distillerie et d'une couverture internationale à travers des filiales propres et un réseau d'agents.

Pour plus d'informations : [www.orgasynth.com](http://www.orgasynth.com)

Eurolist Compartiment C – Code ISIN FR0000054611 – Mnémonique ORG

CONTACTS PRESSE

ORGASYNTH

Carole Abdelli - Responsable de l'information financière

[contact@orgasynth.com](mailto:contact@orgasynth.com)

Tél. : 01 56 61 72 80

Orgasynth : 25-27 rue de la Clef – 75005 PARIS